

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Unité communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans le 10 septembre 2012

Restauration du lit de la Loire dans la traversée d'Orléans

Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et avec le soutien financier de la Région Centre, l'Etat restaure le lit de la Loire dans la traversée d'Orléans. Cette opération a commencé par les travaux réalisés en 2008-2009 au droit du duit de Saint-Jean de Braye et se poursuit aujourd'hui au niveau du duit Saint-Charles.

L'intervention, qui s'étend de part et d'autre du pont George V, vise à faciliter l'écoulement de la Loire en



période de crue, par l'enlèvement d'une partie des arbres à l'arrière du duit Saint Charles. Ce projet, tient compte du caractère remarquable du site et résulte d'une collaboration des services de l'Etat en charge de l'environnement, de la préservation des paysages et du patrimoine (DREAL, DDT, DRAC, ONF, ONEMA, ONCFS).

Pendant la période des travaux, les riverains pourront s'informer en consultant des affiches à la capitainerie, quai du Fort Alleaume. Une « fiche info travaux » sera également distribuée dans les boîtes aux lettres.

Lors du festival de Loire en septembre 2011, une première présentation, a démontré l'attachement des Orléanais au site et leur intérêt pour l'opération, intérêt confirmé plus récemment lors d'une réunion publique le 13 mars dernier. De nombreux échanges entre les riverains, les élus, les représentants d'associations et les partenaires de l'opération ont permis d'aborder tous les enjeux présents sur le site (paysage, patrimoine historique et naturel).

➤ *L'organisation des travaux*

Une première phase de travaux se déroulera à partir du 17 septembre, tant que les eaux resteront basses. Dans un premier temps, c'est la partie amont du pont George V qui sera traitée. Une partie des arbres sera coupée, libérant ainsi le passage à l'eau en période de crue. Puis viendra une phase de diagnostic archéologique. Cette phase est nécessaire pour déterminer si des fouilles doivent être entreprises sur le site. En fonction du déroulement de ce chantier et d'éventuelles découvertes archéologiques, le projet pourra se poursuivre en 2013 sur la partie aval du pont George V. Une partie de la végétation y sera également enlevée. Puis, les souches des arbres abattus seront traitées, évitant ainsi la repousse des arbres et facilitant le travail d'entretien.

Tous les arbres ne seront pas coupés. Une bande boisée, limitée à une largeur maximum de 50 mètres, sera conservée afin de préserver le paysage orléanais, les espèces végétales remarquables du site et l'habitat des castors. Par ailleurs, sur toute la zone, les arbres morts ou malades seront retirés et des précautions seront prises pour éviter la dissémination des plantes invasives.



➤ *Pour en savoir plus :* www.plan-loire.fr/orleans

Contact presse :

Gérard DUSSOUBS – Chargé de communication
Téléphone : 02.36.17.41.27.
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr

Heures d'ouverture 8h15-12h00/13h45-17h00
5, avenue Buffon – BP 6407 – 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 41
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr>